

## ***L'audiovisuel se met au recyclage avec Récyllum !***

***Le collectif Ecoprod, qui a pour but de réduire l'empreinte écologique des productions audiovisuelles françaises, signe aujourd'hui un accord avec l'éco-organisme Récyllum. Ce partenariat vise à organiser la collecte et le recyclage des lampes et autres équipements électriques et électroniques utilisés par les productions audiovisuelles. Un pas supplémentaire vers la prise de conscience environnementale de ce secteur.***

### ***Le secteur de l'audiovisuel de plus en plus mobilisé sur le sujet***

Le collectif Ecoprod a été lancé en 2009 par 6 acteurs de l'environnement et de l'audiovisuel : ADEME, AUDIENS, la Commission du Film d'Ile-de-France, la DIRECCTE IDF, France Télévisions et TF1. Ils ont ensuite été rejoints par le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée, le Pôle Média du Grand Paris et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Conscients de l'ampleur de l'empreinte écologique de ce secteur, estimé à 1 million de tonne équivalent CO<sub>2</sub> chaque année, ces acteurs ont souhaité qu'Ecoprod accompagne les productions en leur proposant des outils simples et pratiques sur les solutions visant à réduire leur impact environnemental. Ainsi, en 2010 le collectif a lancé le premier calculateur d'empreinte carbone dédié aux productions audiovisuelles Carbon'Clap. En 2012, Ecoprod lançait le guide de l'éco-production à Cannes. Enfin depuis 2013, le collectif s'attache plus particulièrement à la gestion des déchets dans la filière.

### ***Un accord historique et prometteur***

Ainsi, Ecoprod s'est tourné vers Récyllum, l'éco-organisme en charge de la collecte et du recyclage des lampes et autres équipements électriques et électroniques professionnels, pour la promotion et l'organisation de la gestion de ces déchets.

Par cet accord, Récyllum s'engage d'une part à informer les adhérents d'Ecoprod sur le cadre réglementaire sur la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) en France, mais aussi à mener des actions de communication commune, visant à sensibiliser les professionnels du secteur de l'audiovisuel. Par ailleurs, Récyllum enlèvera et traitera gratuitement les équipements issus des activités du secteur.

Cet accord, renouvelable, a été signé pour 3 ans.

*« Le renouvellement rapide de l'équipement des studios avec l'apparition des LED crée un défi et une opportunité pour mieux réduire l'empreinte carbone et contribuer à la maîtrise des coûts de production tout en s'engageant dans la démarche de recyclage avec les spécialistes du secteur, Recylum, qui vont faire bénéficier ECOPROD, dans cette période clé, de leur précieuse expertise »*  
Olivier-René VEILLON, directeur de la Commission du Film d'Ile-de-France, signataire au titre d'Ecoprod de l'accord de partenariat avec Recylum.



**Contacts presse :**

Récyllum – Ophélie Plantard • Tél. : 01 56 28 95 16 • [oplantard@recylum.com](mailto:oplantard@recylum.com)

Thomas Marko & Associés – Sophie Orain • Tél. : 01 53 20 38 71 • [sophie.o@tmarkoagency.com](mailto:sophie.o@tmarkoagency.com) / Laure Kuntzinger • Tél. : 01 44 90 83 40 • [laure.k@tmarkoagency.com](mailto:laure.k@tmarkoagency.com)

Ecoprod - Yann Marchet • Tél : 01 56 88 12 88 • [yann.marchet@idf-film.com](mailto:yann.marchet@idf-film.com)

*Recylum est l'éco-organisme à but non lucratif agréé par les pouvoirs publics pour organiser la collecte et le recyclage des lampes usagées et des équipements électriques et électroniques professionnels (DEEE Pro) du bâtiment, de l'industrie, de la recherche et du médical : matériels d'éclairage, dispositifs médicaux, instruments de surveillance et de contrôle. Pour en savoir plus : [www.recylum.com](http://www.recylum.com).*

*Ecoprod est une démarche collective lancée par des acteurs du secteur audiovisuel pour engager la filière dans la prise en compte de son empreinte environnementale. Le collectif est actuellement composé de l'ADEME, du Groupe Audiens, du Centre National du Cinéma et de l'Image Animée, de la Commission du Film d'Ile-de-France, de France Télévisions, du Pôle Media Grand Paris, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et TF1, avec le soutien de la DIRECCTE Ile-de-France (Ministère de l'Economie et de l'Industrie).*

